

Réunion du 28 Février 1991  
(20h15 mn) (23h40)

Étaient présents: M. M. Tomellier, Couplé, Champam, Langris, Chal, Collet, Garel, Gaudin,  
Fortin, Sorbault, Genuin, Normand, Pichereau, Mme Delbecq  
Absent excusé: Mme Jéaux

Vu par  
le 2.

1) Étude de l'estimatif de Mr Juillard pour les travaux à l'église d'Orgies.

La le sous-Préfet  
le 4 Mars 1991

Mr le Maire présente l'estimatif de Mr Juillard, architecte pour la réparation des façades de l'Église d'Orgies. Avant d'entreprendre ces travaux, le Maire est chargé de consulter la Région, le Département et le Parc Normande-Maine pour connaître le montant des subventions susceptibles d'être allouées.

2) Éclairage du Lotissement des Pommes.

Le dossier est reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal, l'Équipement n'ayant pas fourni de projet et d'estimatif. Le principe est toutefois accordé.

3) Demande d'éclairage par M. M. Létissier Philippe et Bourdin Roland.

Le Maire informe les membres que Mr Létissier domicilié à la Beauvoisine et Mr Bourdin domicilié rue de l'Abbaye ont sollicité la pose d'un poteau supplémentaire près de leur maison d'habitation.

a) Demande Létissier: Un poteau sans lanterne étant à proximité de sa maison, l'achat d'une lanterne est décidé.

b) Demande Bourdin: La pose d'un poteau supplémentaire étant trop onéreuse cette demande est donc refusée, toutefois il sera vu s'il n'y a pas possibilité d'orienter la lanterne actuelle pour amplifier la zone d'éclairage.

4) Sonorisation de la Salle des Fêtes.

La devis présentée par Mr Hareau a été retenue pour la somme de 10 154,40 francs toutes taxes comprises.



5) Subventions 1991.

du Maire  
25 Mars 1991

Le vote des subventions 1991 n'interviendra que lors de l'établissement du Budget Prévisionnel. Les Conseillers Municipaux ayant demandé à avoir la liste des subventions accordées en 1990 et celles demandées en 1991 pour les examiner plus longuement. Toutefois, comme l'année précédente la somme de 5000 sera débi par elve déclaré dans une autre commune ou fait à un voyage scolaire. Les subventions sont les qui attribuées aux établissements qui auront déposé une demande. Les subventions pour le club privé de la Commune et pour le comité de vigilance sont acceptées.

6) Fixation du mode de paiement des ordres ménagers.

Les membres du Conseil Municipal vu qu'il existe 2 systèmes de paiement des ordres à savoir : 1 partie de la Commune à l'aide du Comité du Sivom de Villers-le-Juhel et l'autre partie par des contenants décidant afin d'uniformiser le système de paiement d'instaurer une redevance qui sera établie par le Secrétariat de Maire. Par conséquent le budget général de la Commune prendra en charge les redevances des usagers du Comité du Sivom de Villers-le-Juhel. Il a été retenu la somme de 10000 par adultes et 5000 par enfants pour 1 an.

7) Construction de logements locatifs.

Une nouvelle politique ayant été mise en œuvre au 01.01.1991 par le Conseil Général en faveur des logements locatifs, il a donc été décidé de présenter un projet de construction d'environ 3 logements au moyen du cadre communal.

8) Modernisation du Secrétariat de Maire.

Le Maire informe les Membres que dans le cadre du Sivom, il a été décidé d'un achat groupé de Matériel informatique pour pouvoir bénéficier de prix avantageux. Les Membres sont d'accord à l'unanimité.

9) Demande d'indemnité de M<sup>r</sup> & Mme Lalonde.

M<sup>r</sup> le Maire informe les Membres que M<sup>r</sup> & Mme Lalonde ont demandé 1 indemnité pour l'occupation de leur appartement pendant 2 semaines au mois d'Avril 1990 due à des travaux. Cette demande est refusée.

10) Achat d'une cuisine pour le Centre de Jactus de la Cantine de l'École Publique.

La cuisine actuelle de la cantine, étant hors usage, il est donc décidé de verser une subvention exceptionnelle de 369000 au Centre de Jactus pour l'achat d'une nouvelle cuisine chez M<sup>r</sup> Marc Durand.

11) Bureau du Directeur de l'École Publique.

M<sup>r</sup> le Maire donne connaissance d'une lettre de l'École Publique demandant à la Commune à l'intention de créer à court ou à long terme une cantine municipale.

À priori, les membres présents ne sont pas contre mais demandent un délai de réflexion. La demande sera donc traitée ultérieurement.

12) Dénominations.

M<sup>r</sup> le Maire informe les Membres qu'une cérémonie aura lieu pour la remise de médaille d'honneur régionale, Départementale et Communale à M<sup>l</sup>les Loup, Phamfany, Langer et Lure pour leurs fonctions d'élus depuis au moins 20 ans. La date n'est pas encore fixée.

13) Demande de M<sup>r</sup> Vigonille pour eau à charge.

Le Maire donne connaissance d'un courrier de M<sup>r</sup> Vigonille, résidant à charge (en suidane) demandant s'il y a possibilité d'amener l'eau jusqu'au village. Le Maire est chargé de se renseigner auprès de la DDA sur les possibilités et le coût d'une telle extension.

*(Handwritten signatures and names)*  
Botticelli  
Loup  
Phamfany  
Langer  
Lure  
Vigonille  
D. Durand